

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## 10 septembre 2019

---

Réseau postal

## La future filiale en partenariat s'installera dans la boulangerie-pâtisserie de Treyvaux

Dès lundi 11 novembre 2019, les habitants de Treyvaux pourront effectuer leurs transactions postales à la future filiale en partenariat aux horaires élargis.

Les habitudes et modes de vie de nos clients évoluent. Les SMS, e-mails et toutes les prestations possibles en ligne supplantent les services postaux traditionnels. Par conséquent, les personnes qui déposent leurs lettres et leurs colis ou effectuent leurs paiements au guichet postal sont de moins en moins nombreuses. La filiale traditionnelle de Treyvaux n'échappe pas à cette tendance et c'est notamment pour ces raisons que la Poste a choisi d'implanter sa future filiale en partenariat dans la boulangerie-pâtisserie de Treyvaux, sis à la Route d'Arconciel 9. Informées de cette situation les autorités communales ont été associées à cette réflexion. Une soirée d'information à la population sera organisée.

### Des horaires élargis même le dimanche

Habitants et habitués pourront effectuer leurs transactions postales dans ce commerce avec des horaires élargis dès cet automne. En effet, elle sera ouverte du lundi au vendredi de 06h00 à 12h00 et de 15 heures à 18h30, de 06h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 le samedi. Le dimanche, l'ouverture est matinale de 06h00 à 12h00.

Avec la mise en place d'une filiale en partenariat les clientes et clients de la Poste pourront désormais effectuer le dépôt et le retrait de lettres et de colis ainsi que l'achat de timbres-poste. Ils pourront également effectuer des paiements sans espèces avec la PostFinance Card et toutes les cartes de débit courantes, de même que des retraits d'espèces avec la PostFinance Card. De plus, cette solution présente d'autres avantages comme la possibilité de combiner des transactions postales avec des achats chez le partenaire.

### Ce qui change pour les habitants

Dès cet automne, les habitantes et habitants de Treyvaux et de Pont-la-Ville devront retirer leurs envois spéciaux à l'office de poste du Mouret à la Route du Pafuet 1, aux heures d'ouverture suivantes : du lundi au vendredi de 07h30 à 11h30 et de 15h00 à 18h00, de 09h00 à 11h00 le samedi. Bien entendu le service à domicile est maintenu à Pont-la-Ville.

### Renseignements

Tiziana Boebner  
Responsable communication pour les cantons de Vaud et Fribourg  
076 459 84 31